

# NOUVELLES CONVENTIONS COLLECTIVES DES SECTEURS IC/I MAINTENANT DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET

## DÉPÔT AU MINISTÈRE DU TRAVAIL

Vendredi, le 14 août dernier, l'ACQ déposait au ministère du Travail, à Québec, les conventions collectives des secteurs IC/I en vigueur du 30 août 2014 jusqu'au 30 avril 2017.

Comme le prévoit la Loi R-20, un avis de dépôt paraîtra dans les journaux au courant de la semaine.

En attendant la version papier qui sera disponible dans quelques mois, vous pouvez consulter les conventions collectives sur notre site internet [acq.org](http://acq.org)

## CONSULTATION SUR LA JURIDICTION DES MÉTIERS

Dans le cadre de son processus de consultation, la CCQ invitait toute partie intéressée à soumettre un ou des mémoires concernant l'un ou plusieurs des sujets identifiés.

L'ACQ a transmis à la CCQ son mémoire en date du 14 août dernier comportant des recommandations sur sept des neuf sujets identifiés par la CCQ.

Vous pouvez consulter notre mémoire sur notre site internet [acq.org](http://acq.org)

**RAPPEL**  
**PROCHAIN CONGÉ FÉRIÉ CHÔMÉ**

Fête du travail  
Lundi, le 7 septembre 2015

## PROGRAMME POUR LA FORMATION DES FEMMES EN ENTREPRISE

N'oubliez pas qu'il existe un Programme visant à soutenir les femmes nouvellement entrées dans l'industrie de la construction dans l'apprentissage de leur métier ou de leur occupation.

Contactez vos agents de promotion pour connaître les critères d'admissibilité.

**FIERS** FORMATION  
DANS L'INDUSTRIE  
DE LA CONSTRUCTION  
**ET COMPÉTENTS**  
[acq.org/perfectionnement](http://acq.org/perfectionnement)

### SUZANNE GARON

Cellulaire : 514 346-0401

Courriel : garons@prov.acq.org

### ALAIN-GABRIEL GUIGNARD

Cellulaire : 514 346-0399

Courriel : guignarda@prov.acq.org